

Paris, janvier 2004 - n° 5

Actualité

Nouveaux adhérents à la Charte des Services Publics Locaux et Installation du Comité de suivi :

L'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM), le 23 septembre 2003; La Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE), le 23 octobre 2003; Le Syndicat National des Exploitants d'Installations et de Services sportifs (SNEISS), le 12 novembre 2003; La Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), le 17 décembre 2003

Le Comité de suivi de la Charte a été installé le 13 novembre 2003 et a défini deux actions prioritaires : la mise en place du **Comité des indicateurs de performance** destiné à coordonner les démarches des différents secteurs d'activité et l'installation d'un groupe d'étude chargé de réfléchir à la mise en place d'un **Observatoire des services publics locaux**, instance de régulation « soft » assurant, à terme, le retour d'expérience, l'observation statistique et les études méthodologiques.

La Charte des Services Essentiels a été présentée lors du Sommet Africités 3 et a été reprise dans les résolutions finales officielles.

Colloque Environnement et Développement Durable

Le colloque, organisé le 10 décembre au Ministère de l'Ecologie et du développement durable, a réuni élus et experts pour échanger sur la mise en place d'actions concrètes en vue d'un développement durable à l'échelle des territoires. Les deux messages principaux de cette journée sont :

- le rôle indispensable de l'intercommunalité pour réunir l'expertise et identifier l'échelon territorial pertinent
- le besoin d'une réflexion approfondie sur les transformations du territoire pour en apprécier la contribution à un aménagement durable.

Groupe de travail sur l'évaluation des contrats globaux

Ce groupe, installé le 3 septembre 2003 par Claude Martinand a pour objet d'établir un référentiel pour évaluer et comparer les coûts des contrats globaux en rapport avec les contrats séparés. La publication des travaux est prévue le 25 mars 2004.

Nouveaux membres du Conseil d'administration :

M. Yves Colliou, Directeur général adjoint de Gaz de France
M. Henri Thomé, Délégué général Europe Bouygues SA, en remplacement de M. Michel Castera et M. Philippe de Fontaine-Vive, Vice-Président de la Banque Européenne d'Investissement en remplacement de M. Michel Deleau (personnalités qualifiées choisies en fonction de leur compétence)

Comité d'Orientation et d'Evaluation :

Le Conseil d'administration de l'Institut a nommé deux nouveaux membres, **Jean-Michel Glachant**, Professeur, et M. **Claude Ménard**, Professeur et Directeur du centre ATOM.

Agenda du Président

27 septembre : Congrès de la FNCCR

13 novembre : Réunion du bureau de l'IGD

27 novembre : Réunion du Conseil d'administration de l'IGD

28 novembre : Intervention de Claude Martinand au Forum Mondial du développement durable, atelier sur « l'accès aux services essentiels »

3 décembre : Présidence de la session « accessibilité des populations aux services de base » par Claude Martinand au Sommet Africités 3, Yaoundé, Cameroun

8 décembre : Intervention de Claude Martinand aux Rencontres de la Construction, EGF-BTP sur le Partenariat Public Privé

11 décembre : Intervention de Claude Martinand au Colloque « Partenariat Public-privé : totem ou tabou », organisé par Hervé Mariton, Assemblée nationale

A venir :

28 janvier 2004 : Colloque organisé en partenariat avec l'Université Paris II-Assas et les Petites Affiches « la réforme du droit des propriétés publiques »

février 2004 : installation du groupe de travail « Indicateurs de performance dans les transports publics ».

Le message du Président

L'année 2003 se termine sur une note d'optimisme économique que l'Institut de la Gestion Déléguée apprécie à sa juste valeur, s'agissant d'utiliser le partenariat public privé (PPP) pour accompagner et conforter le retour de la croissance et la relance des investissements, notamment ceux des collectivités publiques. Les membres de l'Institut ont ainsi vécu très positivement l'initiative prise par le gouvernement pour la mise au point d'une nouvelle forme contractuelle dans le partenariat public-privé. Je tiens à remercier très spécialement tous ceux qui, dans un premier temps, ont contribué à inscrire cette question à l'agenda gouvernemental, puis ont ardemment travaillé pour alimenter et soutenir les travaux de l'administration. Sans leur contribution, l'IGD n'aurait pu être le ciment fédérateur des propositions de la société civile à une administration de mission attentive, mise en place pour la circonstance.

Cette démarche fédératrice de l'Institut a également donné l'occasion à des acteurs nouveaux d'entrer dans la concertation. L'Institut se félicite d'avoir accueilli parmi ses membres fondateurs des entreprises dont le statut et le marché étaient en pleine évolution dans le cadre communautaire et des banques en charge du financement des projets.

Nous avons également mesuré l'impact de la Charte des Services Publics Locaux qui, outre ses 4 fondateurs, AMF, ADF, ARF, IGD, a recueilli l'adhésion de 17 organisations nationales d'élus, d'usagers, d'opérateurs et de financeurs.

Pour ces grands dossiers, nous ne sommes cependant qu'au milieu du gué : 2004 sera l'année de la publication de l'ordonnance « PPP » qui sera accompagnée d'un guide « d'application » et du décret mettant en place l'agence gouvernementale du PPP. Cette réforme de la commande publique va de pair avec celle du « code des propriétés publiques », dont la modernisation doit également intervenir par voie d'ordonnance.

De son côté l'IGD qui a déjà avancé de nombreuses propositions pour poursuivre la réforme, devra achever des travaux plus spécifiques tout aussi indispensables aux acteurs, notamment le « guide pour l'évaluation comparée des opérations » selon qu'elles font appel à des contrats globaux ou à des contrats séparés.

La publication des travaux en cours sur « l'harmonisation des conditions de compétition entre les différents modes de gestion » offrira de son côté aux autorités organisatrices un outil pour identifier les disparités et un référentiel pour procéder à des comparaisons objectives. Ces travaux devraient également conduire à la proposition de mesures concrètes d'harmonisation à destination des pouvoirs publics.

La maîtrise de la qualité et de la performance des services publics doit enfin trouver la place qui lui revient dans les contrats de résultats : dans ce but, l'Institut poursuivra ardemment en 2004 ses travaux sur les indicateurs de performance.

Au plan communautaire, l'Institut a prévu de concentrer ses efforts sur la clarification du régime applicable aux concessions à l'occasion des consultations sur le « livre vert PPP » que la Commission devrait publier début 2004. Le Conseil d'administration de l'Institut a confié à M. Yves Thibault de Silguy, Délégué général de SUEZ et ancien Commissaire Européen, le soin de conduire la réflexion sur le sujet.

Pour la dimension internationale, les travaux de l'Institut sur l'accès aux services essentiels sont une des actions prioritaires pour développer la solidarité Nord- Sud.

Voilà un très beau programme pour ce début d'année 2004 et meilleurs vœux à tous.

Claude Martinand

Les Indicateurs de performance dans les services publics locaux

L'IGD a organisé une concertation aussi œcuménique que possible, rassemblant élus, usagers et opérateurs en vue de l'identification d'indicateurs de performance dont la qualité ne se jouerait pas au nombre mais à la capacité à fédérer les acteurs. L'objectif est la constitution pour chaque secteur d'une grille d'analyse simple, objective et efficace pour la comparaison des situations dans le temps ou entre collectivités organisatrices. Les indicateurs doivent être en nombre limité, accessibles et fiables dans la durée. Dès et déjà, 12 indicateurs représentatifs ont été identifiés dans les secteurs de l'eau et l'assainissement, et les professionnels se sont engagés à les déployer sans attendre sur le plan national. Une démarche identique sera suivie dans le domaine des transports, puis dans l'environnement, les services énergétiques etc..., de nature à installer la culture de l'évaluation dans le choix du mode de gestion des services publics locaux.

Liste des indicateurs arrêtés par le groupe « eau et assainissement »

Les indicateurs proposés pour la liste complémentaire optionnelle apparaissent avec le signe (+)

Service concerné	Domaine [Fonction]		Indicateur
Eau	Continuité (quantité et qualité) [F1-2 F1-3]	1	Taux d'interruptions non programmées
		2	Taux de conformité des analyses bactériologiques DDASS
		+	Taux de conformité des analyses physico-chimiques DDASS
	Etat du patrimoine [F3]	3	Indice linéaire de pertes et d'eau consommée, non comptée
	Gestion de la ressource [F1-4]	+	Indice d'avancement de la protection de la ressource
4		Rendement net	
Assainis.	Continuité de la collecte [F2-2]	5	Taux de débordement dans les locaux des usagers
		+	Taux d'obstructions du réseau
	Dépollution et traitement [F2-3]	6	Taux de conformité des rejets d'épuration
	Etat du patrimoine [F3]	7	Taux de points noirs par kilomètre
Gestion des boues [F2-4]	8	Taux de boues évacuées selon filière pérennisée	
Commun (avec valeur distincte pour chaque service)	Satisfaction des usagers [F5.2]	9	Taux de réclamations
	Prix [F5.1]	10	Prix au m ³ pour 120 m ³ TTC (facture annuelle en trois sous-blocs)
		+	Prix moyen (recette / volume)
	Recouvrement [F4 et F5.3]	11	Taux d'impayés sur les factures d'eau (n-1) au 31 déc. de l'année n
	Gestion durable du patrimoine [F3]	12	
		+	Durée d'extinction de la dette
+		Epargne nette par mètre cube	

Liste principale : 12 indicateurs (dont 1 divisé en trois)

Liste complémentaire : 6 indicateurs (+)

Total : 18 indicateurs

Retrouvez LA LETTRE sur le Site internet de l'IGD : www.fondation-igd.org

Publications et rapports de Claude Martinand :

6 octobre 2003: « Des PPP, oui...avec modération »

- Les Echos

Octobre 2003 : PCM Le Pont n°10 « Reconstruire les « fondamentaux » des PPP »

Interventions

* De Pierre Van de Vyver, Délégué Général :

-ICLEI – Achat durable - Göteborg, 9 novembre

-Conseil National de la Consommation – évaluation et indicateurs, 8 octobre

-MAE – Distribution de gaz et gestion déléguée - Istanbul, 15 octobre

-Pollutec, Développement des services essentiels en Algérie, 4 novembre

- EFE - Fiscalité des Fondations, 26 novembre

-Réseau Idéal – Choix du mode de gestion - Nancy, 11 décembre

* De Gilles le Châtelier, Chargé de mission :

-Sénat, Colloque annuel de l'Association française du droit de la construction (AFDC), 26 septembre

* De Jean-François Auby, membre du Comité d'Orientation et d'Evaluation :

-Congrès des petites villes de France, 3 octobre

Réunions et délégations

* Avec Pierre Van de Vyver, Délégué Général :

-Réception de Monsieur Tekafumi Kaneko, senior executive director de « The Development Bank of Japan » pour une étude sur les DSP et PPP en France, 18 novembre

-Rencontre avec M. Carsin, directeur à la DG marché intérieur, Commission Européenne, en compagnie de Gilles le Châtelier, sur le projet d'ordonnance PPP, 4 décembre

* Avec Jean-Marie Tétart, Chargé de mission :

- rencontre avec l'Unitar, 24 octobre
- participation au Sommet Africités 3, Yaoundé, Cameroun, 5 décembre

Groupes de Travail

* Valorisation des propriétés publiques :

Dieudonné Mandelkern et les rapporteurs du groupe, Laurent Deruy et Yves Gaudemet, présenteront leurs conclusions et préconisations lors du colloque organisé le 28 janvier 2004, sous le haut patronage d'Henri Plagnol, secrétaire d'Etat à la réforme de l'Etat et l'aménagement du Territoire

* Harmonisation des conditions de compétitions entre modes de gestion : Christian Babusiaux, Président du groupe, poursuit l'audition d'experts et personnalités sur ce sujet particulièrement complexe. La présentation du rapport final est prévue au printemps 2004.

* Indicateurs de performance : Le groupe spécialisé « eau et assainissement » a sélectionné une liste de 12 indicateurs (v.supra). Le groupe de travail « Transports » est sur le point de commencer ses travaux, sous la direction du GART.

* Nouveaux groupes de travail : Trois groupes de travail se constitueront en ce début d'année : un groupe chargé de réagir aux propositions faites par la Commission Européenne dans le prochain livre vert sur les PPP, présidé par Yves Thibault de Silguy, un groupe de travail chargé d'étudier les nouvelles modalités de financement des services essentiels dans les pays en développement, un groupe de travail sur la mise en place de l'Observatoire des services publics locaux.